

FICHE TECHNIQUE PEINTURE PREMIUM

Peinture en émulsion naturelle sans solvant pour revêtements muraux résistants à l'abrasion en intérieur. Idéale pour cuisine et salle de bain.

PROPRIÉTÉS

Utilisable sur les murs soumis à des sollicitations dans les environnements résidentiels ou publics, par exemple dans les cuisines, salles d'eau et couloirs. Idéal dans les cliniques, établissements thérapeutiques, laboratoires, ateliers et entrepôts, y compris la restauration et l'industrie agroalimentaire. Convient pour les toiles murales, papiers à peindre, papiers ingrain, béton, plâtre, enduits ciment-chaux et anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Finition satinée mate, esthétique et éprouvée sur le terrain.

COMPOSITION

Combinaison de résines et huiles modifiées, émulsionnées dans l'eau. Pigments minéraux naturels et résistants à la lumière. Sans solvants ni plastifiants, à faibles émissions et faible teneur en COV.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Usage intérieur
- Très haute résistance au frottement humide – Classe 1 selon DIN EN 13300
- Pouvoir couvrant élevé – Classe 2 selon DIN EN 13300
- Résistante, robuste et résistante à l'abrasion
- Résistante aux détergents et désinfectants courants
- Résistante à une vapeur d'eau temporaire jusqu'à env. 95 °C
- Faible tension interne
- Perméable à la vapeur d'eau

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Densité à 20°C : 1,38 kg/L

pH à 20°C : 8–9

Viscosité dynamique à 20°C : 6.500 mPas

Valeur sd (H2O) : 0,2 m

Pouvoir couvrant / Contraste : Classe 2 – DIN EN 13300

Résistance au frottement humide : Classe 1 – DIN EN 13300

Granulométrie : fine – DIN EN 13300

Brillance à 85° : mat à satiné – DIN EN ISO 2813

Classement de réaction au feu : A2 non inflammable – DIN EN 13501-1 / DIN 4102

Teneur maximale en COV : 2 g/L – ChemVOCFarbV, catégorie A / a

3- Teintes

- Blanc

- Mise en teinte (Attention : les variations de teinte peuvent entraîner une réduction du pouvoir couvrant ou de la résistance au frottement humide).

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et exempt de substances pouvant provoquer des efflorescences, décolorations ou pertes d'adhérence.

Vérifier la dureté et le séchage des enduits neufs.

Reboucher soigneusement les manques avec un enduit de même nature et de texture similaire. Réparer les fissures structurellement. Sur les supports visuellement exigeants ou exposés à la lumière rasante, soigner la préparation et viser l'uniformité du fond.

2- Info brève sur le schéma standard

Appliquer une à deux couches, ajusté à la bonne viscosité avec de l'eau (ajout recommandé lors de la première couche)

3- Supports spécifiques et préparation

• *Enduits de plâtre, stucs de plâtre, enduits chaux-ciment (PII), enduits ciment (PIII)* : Vérifier le séchage, la solidité et l'alcalinité de l'enduit. Poncer la peau de lait éventuelle. Appliquer une couche d'impression diluée à 15–25 % d'eau sur les enduits très absorbants. Les enduits très alcalins à base de chaux ou de ciment frais ne conviennent pas aux peintures en émulsion (risque de saponification, mauvaise formation du film).

• *Plaques de plâtre cartonnées (BA13)* : Vérifier le montage professionnel ainsi que la qualité de surface et les tolérances de planéité exigées, en fonction des conditions d'éclairage et des normes applicables (VOB/C et niveau de qualité 3 ou 4 selon la fiche technique n° 2 de l'association allemande de l'industrie du

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE PREMIUM

plâtre). Appliquer une SOUS-COUCHE MURALE diluée à 5–10 % d'eau ; sur plaques hydrofuges, réduire la dilution.

- *Dérivés du bois (OSB, aggloméré, MDF)* : Appliquer une couche primaire avec l'HUILE D'IMPREGNATION, faire impérativement un essai à cause du risque de décoloration ! Recommandation : collage en plein d'un voile de rénovation. Ne pas utiliser dans les zones soumises aux éclaboussures (salles d'eau).

- *Briques silico-calcaires, briques pleines* : Nettoyer soigneusement la surface et vérifier l'absorption, les dommages dus à l'humidité et les efflorescences (ex. : dépôts salins). Réparer les briques et les joints friables.

- *Béton* : Éliminer les résidus d'agents de décoffrage avec de l'eau et un produit spécifique. Le béton frais très alcalin n'est pas adapté.

- *Voile de verre, toiles, papiers peints structurés, papiers ingrains* : S'assurer d'un collage en plein, homogène et sans chevauchement, y compris dans les zones de jonction.

- *Anciennes peintures* : Nettoyer les anciennes couches mates et adhérentes à base de résines synthétiques ou naturelles. Dégraisser les anciennes peintures à l'huile, laque ou latex avec un nettoyant standard, rincer à l'eau claire, puis poncer légèrement si nécessaire. Éliminer les couches écaillées, peu adhérentes ou plasto-élastiques. Faire des essais sur les supports critiques : les interactions possibles comme les odeurs, craquelures, migrations de plastifiants ou ralentissement du séchage ne peuvent être exclues. Brosser les peintures farinantes, laver complètement les peintures à la colle.

- *Supports inadaptés* : Supports peu solides, salissants, très alcalins ou non poreux (ex. : enduits à la chaux aérienne, plastiques, métaux).

- *Les supports défectueux* exigent une approche différenciée. Faire des essais sur les supports critiques. Inadapté aux pièces avec humidité permanente et/ou problèmes de moisissures, comme les caves ou chambres froides.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier la compatibilité du support conformément aux normes VOB (voir 2.1 et 2.3). Observer la capacité d'absorption, la solidité et la texture du support. Faire des essais sur surfaces

critiques ou complexes.

Protéger soigneusement les surfaces non concernées – en particulier les sols, fenêtres, meubles, joints de dilatation – des projections.

Utiliser uniquement des contenants issus d'un même lot pour les surfaces continues.

En particulier pour les teintes colorées, s'assurer d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un processus fluide.

Bien remuer la PEINTURE PREMIUM avant utilisation et ajuster la consistance avec un ajout d'eau (env. 5–10 %).

Ne pas appliquer sur surfaces trop chaudes ou froides. Température minimale : +16 °C.

Temps de séchage : recouvrable après 12 heures (à 23 °C / 65 % HR).

Assurer une bonne aération (ventilation ponctuelle) et chaleur pendant plusieurs jours. Résistance finale selon les normes après environ 4 semaines. Bien ventiler les surfaces fraîchement peintes, les manipuler avec précaution, les protéger de l'humidité et des dommages.

Application

Application au rouleau ou par pulvérisation Airless. Appliquer en couche mince, uniforme et croisée sans chevauchement.

- *Application au rouleau* : Utiliser des rouleaux offrant un rendu uniforme. Éviter les surépaisseurs, chevauchements et séchages partiels. Travailler les bords en humide sur humide.

- *Couches* : Couche de fond : diluer à 5–10 % d'eau pour obtenir une bonne consistance. Pour les supports très absorbants, appliquer une couche préliminaire diluée jusqu'à 25 %.

Couche de finition : après 12 h minimum, appliquer non diluée ou diluée à 5 %. Une seule couche peut suffire pour les rénovations si le support est homogène.

- *Application par pulvérisation Airless* : Buse : 0,53 mm / 0,021». Filtrer le produit avant usage (risque de peaux sèches) et diluer à env. 5 %. Lisser au rouleau si nécessaire.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE PREMIUM

CONSOMMATION

Consommation sur support lisse et normalement absorbant : env. 0,13 L/m² par couche. Adapter selon l'état du support.

Conditionnements disponibles : 1 L / 4 L / 10 L

NETTOYAGE

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, la PEINTURE PREMIUM peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité. Disponible sur demande.

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

Tenir hors de portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. Protéger les zones autour de la zone de travail, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau. Eliminer le contenu / récipient dans une déchetterie (contacter la collectivité locale).

Code déchet résidu produit : 080112

GISCODE : M-DF03

DECLARATION

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en

fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010
contient max. 2 g/l
Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU